

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerverzeitung = Revue de la Société fédérale de chant
Band: 35 (1971)
Heft: 6

Artikel: La Communauté de travail des Associations chorales européennes (AGEC)
Autor: Pflugshaupt, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jury a en outre décidé d'acheter une dizaine de textes à Mme Vio Martin, MM. Ed. Pidoux, A. Chevalley, Jacques Bron, auteur connu des auditeurs de la Radio, et Albert Schmidt, à Le Pâquier dans le canton de Fribourg.

Les prix ont été remis aux lauréats lors d'une brève cérémonie qui eut lieu mercredi 30 juin à Vernand près Lausanne. Il faut peut-être relever que le jury a décerné le premier prix à celui qui est chargé par l'Eglise réformée de revoir toute la question des paroles du Psautier romand, actuellement en refonte. M. Edmond Pidoux est véritablement un spécialiste de la prosodie musicale et les chanteurs vaudois se réjouissent d'avoir pu récompenser son talent.

La Communauté de travail des Associations chorales européennes (AGEC)

Son devenir et son activité

Lorsque après les événements destructeurs de la deuxième guerre mondiale le bruit des batailles s'était tu et que les peuples martyrisés se sont mis à construire une existence nouvelle et humanitaire, un fort besoin s'est manifesté afin de ranimer les relations culturelles entre les nations, relations qui avaient si gravement souffert ou s'étaient totalement éteintes. La haine et la méfiance devaient être surmontées par une compréhension réciproque et par la reprise de nouvelles relations amicales. On devait profiter de chaque occasion pour reprendre contact par-dessus les frontières. Les chanteurs se trouvant dans les limites de la culture de l'ouest de l'Europe ne voulaient pas se soustraire à cette orientation. Malgré de considérables difficultés, c'est avec ténacité qu'ils firent renaître leurs associations chorales. Leur appui devait permettre de construire des ponts et la création d'une nouvelle entente entre les peuples. Avec circonspection les premiers contacts furent établis avec différentes unions régionales des chanteurs. Des invitations aux fêtes de chant des unions régionales furent des occasions bienvenues pour entamer des conversations permettant de débattre les intérêts et les buts communs afin de trouver les moyens d'une collaboration internationale dans le domaine du chant choral. Ainsi furent établies les premières relations amicales à Graz en 1950, à Berne en 1951, à Innsbruck en 1952, à Hertogenbosch en 1953 et à St-Gall en 1954 entre les Unions des Associations chorales d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche et de la Suisse. A St-Gall, il fut convenu de se réunir à Strasbourg en 1955 afin de fonder la Communauté de travail des chanteurs de l'Europe de l'ouest. La séance eut lieu le 10 décembre 1950 à l'hôtel «Maison Rouge». Les quatre associations susmentionnées y furent invitées. C'est le Dr Charles Riegert, président de la Chorale Strasbourgeoise qui reçut les invités. La fondation fut votée à l'unanimité et la gérance confiée à la Société fédérale de chant avec comme président M. Dr P. Pflugshaupt, M. Steinegger comme secrétaire et M. Uhlmann comme conseiller musical.

Le champ d'activité de la Communauté de travail s'est limité tout d'abord à quelques questions centrales, mais s'est étendu dans le cours des années à tous les domaines et problèmes du chant choral laïque.

En 1956 fut étudié et mis en vigueur le règlement (Regulativ) présenté par le comité directeur. En 1966 suivirent quelques précisions et dispositions complémentaires. Actuellement sont présentées plusieurs propositions et modifications qui, en 1970, nécessiteront une refonte élargie. La désignation «Communauté de travail des chanteurs de l'ouest de l'Europe» fut remplacée déjà en 1956 par «Communauté de travail européenne des chanteurs» et en 1959 par «Communauté de travail des Associations chorales européennes» (AGEC).

La Gérance (Geschäftsleitung) fut confirmée tous les trois ans dans sa fonction. Lors des séances annuelles qui eurent lieu à tour de rôle dans un des pays membres coïncidant souvent avec une fête de chant d'une Union des Associations chorales, furent traités les objets suivants: Rapport sur l'activité de la gérance et des Unions des Associations chorales; échange des publications musicales; concerts d'échange; admission de chorales de jeunes; problème du vieillissement; prise en considération du chant choral par la Radio et la TV; droits d'auteur; soutien du chant choral par des subsides officiels; relations de l'AGEC avec l'Unesco (Conseil musical); programmes de l'activité de l'AGEC et de chacune des Unions des Associations chorales; organisation des concerts internationaux de l'AGEC dans le cadre de fêtes nationales de chant de l'Union des Associations chorales; recrutement de nouveaux membres.

Jusqu'à ce jour (fin 1969) 18 séances ont eu lieu au sein de l'AGEC. Ce fut l'occasion pour les délégués d'assister à quelques grandes fêtes de chant de l'Union des Associations chorales: 1956 Stuttgart, 1958 Vienne, 1960 Genève, 1962 Essen, 1963 Salzbourg, 1964 Turka (Finlande), 1967 Lucerne, 1968 Stuttgart.

Depuis son existence l'AGEC a organisé les sept concerts internationaux suivants:

- 26 juin 1960: *Genève* (Mannenkoor Eindhoven [NL, Chorale Strasbourgeoise, Wiener Schubertbund, Schubertbund Wuppertal A)
- 23 juillet 1962: *Essen* (Porin Mies Laulu Finl., Chorale du Brassus, Madrigalchor Corinthia Klagenfurt, Liedertafel Zang en Vriendschap Harlem NL)
- 8 juin 1963: *Salzbourg* (Chorale Strasbourgeoise, Mieskuoro Laulajat Tampere SF, Liedertafel Gruno Groningen NL, Quartettverein Sanssouci Rheyt A, Ligia Grischa Glion/Ilanz CH)
- 13 juin 1964: *Turka* (Liedertafel Berne, Mannenkoor Excelsior Enschede NL, Madrigalchor Klagenfurt, Stuttgarter Liederkrantz)
- 22 mai 1965: *Amsterdam* (Société de chant de la Ville de Fribourg, Pohjan Laulu Oulu Finl., Kammerchor Freising A, Matrosenkoor Den Haag, Mannenkoor Meppel NL)
- 26 mai 1967: *Lucerne* (Flemlose sangkor DK, Singkreis Porcia Spittal A, Amerforts Mannenkoor NL, Liedertafel Lucerne)

27 mai 1967: *Lucerne* (Männergesangverein Schlanders I, Société chorale Alliance Mulhouse F, Fuss'scher Männerchor 1921 Offenburg A, Mieskuoro Sirkat Jyväskylä SF)

Les deux prochains concerts de l'AGEC auront lieu à la Haye en été 1971, et la Suisse sera représentée par l'Union chorale de Lausanne.

L'AGEC comprend aujourd'hui neuf Unions d'Associations chorales. Grâce à nos efforts cinq nouvelles admissions ont rejoint les quatre membres fondateurs: 1958 l'Union des chanteurs du Tirol du Sud (Italie), 1960 Suomen Laulajain ja Soittajain Liitto Sulasol (Finlande), 1966 Danske Folkekor (Danemark), 1967 Norges Landssangerforbund (Norvège) et 1969 Algemeen Nederlands Zangverbond (Belgique).

C'est grâce à ses concerts, non en dernier lieu, que l'AGEC a rencontré partout un vif intérêt. Beaucoup de concerts d'échange, organisés grâce à son intervention, ont réuni des chorales de différents pays et créé de nouvelles amitiés entre les chanteurs. Grâce à ces contacts personnels très nombreux, des expériences précieuses en sont résultées et ils ont permis en même temps de jeter un coup d'œil dans la vie des chorales d'autres peuples. Les collaborateurs unanimes de l'AGEC ne reculeront devant aucun effort afin d'atteindre le but final. Il est à souhaiter que grâce à de nouvelles admissions on réussira à élargir l'AGEC en une organisation englobant tous les chanteurs de l'Europe. On rencontre cependant des obstacles du fait que dans plusieurs pays n'existent pas d'associations chorales organisées et également à cause de la situation politico-idéologique des Etats de l'Est. Cependant, les premiers pas pour atteindre un résultat souhaitable ont déjà été entrepris çà et là. Nous croyons que grâce au développement des rapports culturels tout ce qui divise pourra être supprimé petit à petit, afin de faire avancer les efforts tendant à une entente en Europe.

Les chorales se rendant à l'étranger pour s'y produire et qui désirent y établir des contacts d'amitié (concerts d'ensemble) peuvent le faire par l'intermédiaire de leur propre comité AGECE ou par l'Union des chanteurs du pays à visiter. Voici l'adresse de toutes les Unions:

Belgique: Algemeen Nederlands Zangverbond, Oudaan 22-24, Anvers/Antwerpen

Danemark: Danske Folkekor, Postbox 41, 8500 Grenaa

Allemagne: Deutscher Sängerbund, Bernhardstrasse 165, 5 Köln-Bayenthal

Finlande: Suomen Laulajain ja Soittajain Liitto Sulasol, Kluuvikatu 8, Helsinki

Hollande/Pays-Bas: Federatie van Nederlandse Zangersbonden, Postbus 496, Den Haag

Norvège: Norges Landssangerforbund, Post Box 106, Minde-Bergen

Autriche: Österreichischer Sängerbund, Kärntnerstrasse 51, Wien 1

Suisse: Eidgenössischer Sängerverein, Burgstrasse 1, 4143 Dornach (Société fédérale de chant)

Tirol du Sud: Südtiroler Sängerbund, Haus Walther von der Vogelweide, Crispistrasse, Bozen/Bolzano

Les chorales qui participent aux concerts internationaux de l'AGEC sont désignées par les Unions de chaque pays.

Le Président de l'AGEC
Dr P. Pflugshaupt, Berne
(Trad. Ed. Helfer)

Festival des chorales européennes, Scheveningen 13/14 juin 1971

Concours et Rencontres

Les Rencontres internationales auxquelles nous avons l'honneur de participer, étaient placées à la suite des Concours internationaux de Scheveningen, qui avaient occupé toute une semaine: 5 après-midi de concours, 4 concerts de gala avec des sociétés concourantes ou invitées, une soirée de proclamation des résultats pour les 35 concurrents. Aussi absurde que cela paraisse, nous n'en avons pas été informés, ni par les organisateurs, ni par le Comité de l'AGEC, tout occupé à ses réglementations. Il fallut que, poussé par la conscience professionnelle, je fasse avec mes deux coadjuteurs-présidents une reconnaissance du local du Casino, il fallut que j'aie l'audace de tâter le pouls du piano de concert pour qu'un sec rappel à l'ordre nous dévoilât la présence d'un jury plongé dans ses délibérations, ce qui nous fit subodorer l'existence de quelque chose de choral. Bref, avec trois invitations péniblement arrachées, nous eûmes la surprise d'entendre, ce soir-là, le vainqueur absolu des Concours: Guszla, ni plus ni moins, que l'on s'étonne de voir figurer en catégorie «Chœurs d'hommes amateurs», et qui, s'il n'a, à notre grand regret, que peu varié les programmes entendus à Yverdon et Vevey, nous impressionne au même titre par sa puissance sonore, son éclat, sa parfaite maîtrise chorale. Nous entendîmes encore deux autres lauréats: Chœur de Stuttgart, chœur de jeunes, chantant avec souplesse et clarté les difficiles polyphonies de Pepping, et Chœur de Budapest, jeune aussi, enthousiasmant le public par sa virtuosité vocale, un peu trop au premier plan à mon goût. Le Chœur de l'Université de Delaware, USA, qui avait concouru en chœur de dames, chœur d'hommes et chœur mixte, fit la démonstration de la parfaite maîtrise individuelle de ses membres par son placement en quinconce: un soprano, un ténor, un alto, une basse, etc, avec décalage aux 2e, 3e et 4e rangs, et un très grand espace entre les rangées. Le coup d'œil est ravissant, et l'on n'oubliera pas de si tôt le solo du chanteur noir qui termina cette exhibition. Notons que la disposition susdite paraît idéale sur le papier seulement; en fait, elle nuit à la précision et surtout à la fusion, trop de voix isolées, quoique fort belles, ressortant çà et là, surtout dans la polyphonie qui se suit mal. A noter que le chœur finlandais qui dominera nos rencontres a participé à ces concours, se classant quatrième.

Rentrant assez confus d'avoir profité seuls de ces entrées – la salle était archi-comble: 36 chorales de 30 à 60 chanteurs en moyenne –, nous fûmes soulagés de constater que la plupart des choralions n'avaient songé qu'à leur forme et avaient gagné leurs lits en hâte, sinon avec un égal bonheur...